

*Excerpt from La Clef des Songes, section 57, describing Grothendieck's departure from the IHES.*

C'est par une circonstance apparemment fortuite\* que je m'étais vu acculé à cet arrachement, par un sursaut de fidélité à des convictions intimes si profondément enracinées que de composer avec elles (idée qui ne m'a d'ailleurs effleuré à aucun moment) aurait été une trahison de celui que j'étais profondément, au delà de mon identification de surface au rôle qui m'était imparti – identification en porte-à-faux, en vérité, sur mon être profond. *A quel point* elle l'était, à quel point ce qui m'apparaissait comme une exigence élémentaire d'intégrité dans l'exercice de ma profession\*\* était tenu pour nul et négligeable, voire comme vaguement ridicule, par tous mes amis et jusqu'à mes élèves dans mon monde d'adoption, auquel je m'étais identifié si chaleureusement – cela je ne l'ai appris qu'à ce moment, et dans les mois qui ont suivi. C'est cette expérience, me révélant progressivement et de façon de plus en plus irrécusable une différence (que j'appellerais maintenant une différence *d'univers spirituel*) essentielle, irréductible et infranchissable, avec des êtres dont je m'étais senti et crû proche (ou dont il me plaisait et m'arrangeait de me croire proche, en dépit de tout ce qui me criait le contraire...), l'expérience donc du caractère *illusoire* d'une certaine vision de la réalité m'impliquant de façon névralgique, et dans laquelle je m'étais complu jusque là – c'est elle assurément qui a rendu sur le moment si douloureux et si amer l'acte décisif de l'arrachement. Et c'est d'avoir *pris acte* de mon illusion plutôt que de continuer à m'y accrocher vaille que vaille (quitte à mettre toute l'eau qu'il faudrait à mon vin...) qui a rendu cet acte irréversible et lui a donné toute sa portée. Ce n'était plus dès lors, comme il semblait d'abord, l'acte de quitter simplement une institution qui

---

\* Il s'agit de la découverte de la présence de 5 % provenant du ministère de l'armée, dans les sources de financement de mon institution d'attache (l'Institut des Hautes Etudes Scientifiques à Bures sur Yvette). Pour des précisions, voir ReS III note no 134<sub>1</sub>.

\*\* Il s'agit du refus total de la recherche à buts militaires, et de l'immixtion de l'armée dans la vie scientifique, notamment comme source de financement (cf. précédente note de b. de p.). Mes convictions antimilitaristes, aujourd'hui aussi fortes qu'elles le furent jamais, ne se limitent d'ailleurs nullement à ma vie professionnelle. Il ne peut pas plus être question pour moi de porter l'uniforme, que de me laisser pousser sous la pression de je ne sais quelles circonstances à me faire exécuter des hautes oeuvres, ou indicateur de police – quitte même, s'il faut en passer par là, à me laisser fusiller. C'est la raison aussi pour laquelle je n'ai pas demandé ma naturalisation avant 1972 et suis resté apatride jusqu'à ce moment. Les chances de trouver quelque part un poste stable dans la recherche scientifique, tout en étant apatride, apparaissaient d'abord des plus problématiques. J'étais tout prêt, en cas de besoin, à renoncer à ma vocation première, pour me rabattre sur un métier artisanal, comme celui de menuisier ou d'ébéniste qui m'aurait attiré.

avait démerité à mes yeux, pour me parachuter dans une autre présumée meilleure qui déjà m'ouvrait grandes ses portes; mais bien l'acte d'un homme qui coupe ses amarres – qui quitte un milieu et les valeurs et le mode de vie qui vont avec, pour ne plus y retourner. En l'espace de quelques mois, ma passion dominante et mes tâches maîtresses, mon terrain d'action, les amis avec lesquels je ferai des choses en commun, allaient être totalement différents de ceux qu'ils avaient été pendant toute ma vie d'adulte.